



Appel de projets au Fonds culture et patrimoine de la MRC des Pays-d'en-Haut 2018

Sainte-Adèle, le 13 décembre 2017 – La MRC des Pays-d'en-Haut se réjouit d'informer sa communauté culturelle que son Fonds culture et patrimoine est de retour pour une 11^e année consécutive et dispose d'une enveloppe globale de 30 000 \$.

Le Fonds culture et patrimoine vise à offrir une aide financière complémentaire à des projets de nature culturelle ou patrimoniale et contribue ainsi à la mise en œuvre de la Politique culturelle de la MRC des Pays-d'en-Haut adoptée en 2006. Le préfet André Genest rappelle que « *Par ce soutien, la MRC reconnaît que la culture est un élément essentiel au développement du territoire ainsi qu'au sentiment d'appartenance et à la fierté de sa population, en plus d'être un pouvoir attractif important pour une région touristique comme la nôtre* ».

- Date limite pour le dépôt d'une demande : 22 février 2018 -

La MRC rappelle aux intéressés qu'ils ont jusqu'au 22 février prochain à 16 h pour déposer leur demande au Fonds culture et patrimoine 2018.

Il est possible de se procurer un formulaire de demande d'aide financière en consultant le site Internet de la MRC des Pays-d'en-Haut (lespaysdenhaut.com/fonds-et-programmes) ou par courriel à plaplante@mrcpdh.org

- Critères d'attribution et remise des fonds -

Les demandes seront analysées à la lumière de critères d'attribution bien spécifiques. Ainsi, les projets soumis doivent se conformer à l'une des six orientations de la Politique culturelle de la MRC, témoigner d'un rayonnement significatif, contribuer au développement culturel

du territoire de la MRC des Pays-d'en-Haut, démontrer qu'ils sont structurants et qu'ils représentent un apport important à la vitalité culturelle.

Les détails se retrouvent dans le guide d'attribution disponible en ligne sur le site de la MRC à lespaysdenhaut.com/fonds-et-programmes.

Les demandes seront analysées par un comité de sélection qui fera ensuite ses recommandations au Conseil de la MRC dont les membres entérineront ou non, par résolution, les projets qui feront l'objet d'une recommandation pour financement.

Une nouveauté cette année, les récipiendaires seront invités à participer à un événement médiatique pour la remise de la subvention qui aura lieu mardi, le 24 avril 2018 en un endroit et à une heure qui demeurent encore à déterminer.

Depuis l'instauration du Fonds culture et patrimoine en 2006, ce ne sont pas moins de 320 380 \$ qui ont ainsi été décernés à plus de 255 projets présentés par des organismes, associations, artisans et artistes sur le territoire.

Pour en savoir davantage sur le fonds culture et patrimoine, consultez le site Internet lespaysdenhaut.com/fonds-et-programmes ou communiquez au 450 229-6637, poste 119.

– 30 –

Source: Philippe Laplante
Agent de développement culturel et touristique
450 229-6637, poste 119
plaplante@mrcpdh.org